

RC PROFESSIONNELLE
METIERS DU
MARKETING ET DE
LA COMMUNICATION

C'EST UNE
PUBLICITE.
QUEL PROBLEME
POURRAIT-IL Y AVOIR ?




HISCOX

L'erreur la plus simple peut être la plus dommageable. Les professionnels du marketing et de la communication sont particulièrement exposés aux sinistres liés à la négligence pour de simples erreurs de typo ou un mauvais choix de Pantone. Chez Hiscox, nous comprenons que cela peut arriver à n'importe qui, y compris aux personnes les plus expérimentées.

Hiscox. Assureur spécialiste

Notre succès auprès des professionnels du marketing et de la communication tient à notre connaissance approfondie de ce secteur. Notre couverture responsabilité civile professionnelle a été développée spécifiquement pour répondre aux besoins de votre activité. En cas de conflits, nos équipes seront à vos côtés pour vous aider. Notre spécificité consiste à tout mettre en œuvre lors d'un litige pour en obtenir le règlement amiable et le désamorcer afin d'en limiter le montant.

Valeur ajoutée pour votre activité

En tant qu'experts spécialistes des professionnels, nous savons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide. C'est pourquoi, quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **une forte culture du service**, dédiée à votre tranquillité d'esprit,
- **des polices d'assurance flexibles**, adaptables aux besoins de votre activité et aux changements que vous jugerez nécessaires, à n'importe quel moment,
- **des souscripteurs experts** dotés de pouvoirs de décision importants qui leurs permettent d'être très réactifs.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

Avec Hiscox...

Exercez votre activité en toute sérénité, nous sommes là pour préserver vos relations commerciales.

L'assurance responsabilité civile professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise. Le contrat Hiscox permet de vous protéger contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions que vous pourriez commettre dans le cadre de votre activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de votre entreprise face à des risques majeurs.

Hiscox propose des garanties larges **sans sous limites**, notamment en cas de :

- **violation** des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, logos, marques, images)
- **divulgation** d'informations confidentielles
- **perte** et destruction de données
- **atteinte** à la vie privée
- **retards** accidentels dans la prestation
- **dénigrement**
- **produits** non-conformes ou défectueux

Exemples de sinistres

- Une agence de publicité de renom a lancé une campagne internationale en utilisant une bande son créée par des compositeurs. Un autre compositeur s'est plaint que cette bande son reprenait 10 secondes d'un morceau original dont il était l'auteur. Hiscox a mené les négociations avec l'agence et l'auteur, a mis en place un contrat d'utilisation des droits et a payé les royalties qui n'avaient pas été perçus avant la mise en place du contrat.
- Une agence de relations publiques cliente d'Hiscox a dû réimprimer le programme d'une conférence où le nom d'un des intervenants avait été écorché. Hiscox a pris en charge les frais de la réimpression.

Next steps ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les professionnels du marketing et de la communication. Pour plus d'information et l'obtention d'un devis, contactez votre assureur-conseil.

Nous assurons aussi :

- la responsabilité des dirigeants
- les bureaux
- le kidnapping et l'extorsion
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les matériels et équipements



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.

